



Rapport sur le service public d'élimination des déchets année 2018

Articles L.2224-5 et L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décret n°2000-404 du 11 mai 2000

27 mars 2019

Sommaire

1. Indicateurs techniques	2
1.1. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets	2
1.1.1. Territoire desservi	2
1.1.2. Types de collectes	3
1.1.3. Déchèteries	4
1.1.4. Collectes séparatives	6
1.1.5. Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	9
1.2. Indicateurs relatifs au traitement des déchets	9
2. Indicateurs financiers	10
2.1. Modalités d'exploitation du service	10
2.2. Montants des dépenses du service	10
2.3. Autres indicateurs financiers	12
2.3.1. Régie de rotation de bennes de déchèteries	12
2.3.2. Montants des recettes reçues d'organismes extérieurs	13
2.3.3. Autres recettes	13
3. Conclusion	13

1. Indicateurs techniques

1.1. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets

1.1.1. Territoire desservi

Le territoire desservi concerne 86 communes représentant 45 223 habitants (population légale municipale). Les communes concernées sont les suivantes :

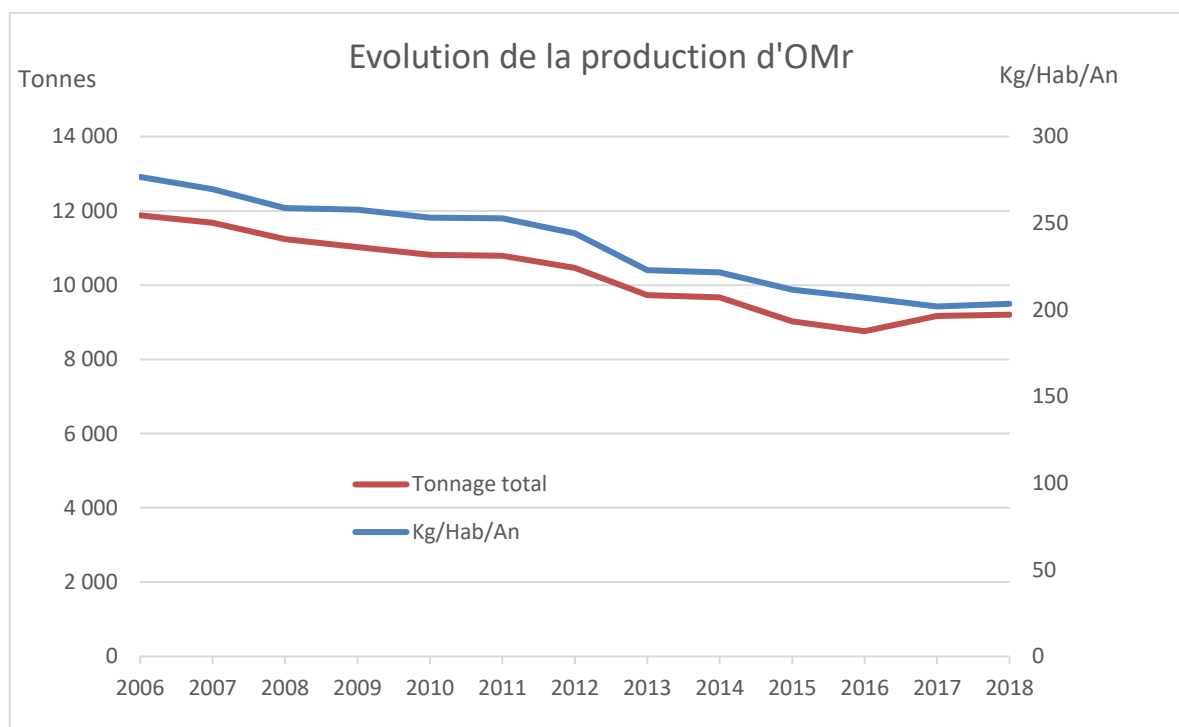
ARGENTAN	Argentan Intercom	13769	TANQUES	Argentan Intercom	157
AUNOU LE FAUCON	Argentan Intercom	232	TOURNAI SUR DIVE	Argentan Intercom	309
AVOINE	Argentan Intercom	229	TRUN	Argentan Intercom	1298
BAILLEUL	Argentan Intercom	615	VIEUX PONT	Argentan Intercom	201
BOISCHAMPRE	Argentan Intercom	1210	VILLEDIEU LES BAILLEUL	Argentan Intercom	213
BOUCE	Argentan Intercom	619	BEAUVAIN	CDC carrouges et pays fertois	262
BRIEUX	Argentan Intercom	82	CARROUGES	CDC carrouges et pays fertois	678
COMMEAUX	Argentan Intercom	152	CHAHAINS	CDC carrouges et pays fertois	92
COUDEHARD	Argentan Intercom	83	JOUE DU BOIS	CDC carrouges et pays fertois	421
COULONCES	Argentan Intercom	219	LA CHAUX	CDC carrouges et pays fertois	51
ECORCHES	Argentan Intercom	87	LA LANDE DE GOULT	CDC carrouges et pays fertois	193
ECOUCHE LES VALLEES	Argentan Intercom	1949	LA MOTTE FOUQUET	CDC carrouges et pays fertois	156
FLEURE	Argentan Intercom	220	LE CHAMP DE LA PIERRE	CDC carrouges et pays fertois	44
FONTAINE LES BASSETS	Argentan Intercom	106	MAGNY LE DESERT	CDC carrouges et pays fertois	1433
FONTENAI SUR ORNE	Argentan Intercom	241	MEHOUDIN	CDC carrouges et pays fertois	129
GOUFFERN EN AUGE	Argentan Intercom	2560	MENIL SCELLEUR	CDC carrouges et pays fertois	98
GUEPREI	Argentan Intercom	148	ROUPERROUX	CDC carrouges et pays fertois	173
JOUE DU PLAIN	Argentan Intercom	253	ST MARTIN DES LANDES	CDC carrouges et pays fertois	210
JUVIGNY SUR ORNE	Argentan Intercom	109	ST MARTIN L'AIGUILLON	CDC carrouges et pays fertois	198
LA LANDE DE LOUGE	Argentan Intercom	48	ST OUEN LE BRISOULT	CDC carrouges et pays fertois	124
LE PIN AU HARAS	Argentan Intercom	287	ST PATRICE DU DESERT	CDC carrouges et pays fertois	202
LOUGE SUR MAIRE	Argentan Intercom	322	ST SAUVEUR DE CARROUGES	CDC carrouges et pays fertois	244
LOUVIERES EN AUGE	Argentan Intercom	71	STE MARGUERITE DE CARROUGES	CDC carrouges et pays fertois	226
MERRI	Argentan Intercom	174	STE MARIE LA ROBERT	CDC carrouges et pays fertois	84
MONTABARD	Argentan Intercom	291	ALMENECHES	CDC Sources de l'Orne	711
MONT-ORMEL	Argentan Intercom	57	BOISSEI LA LANDE	CDC Sources de l'Orne	117
MONTREUIL LA CAMBE	Argentan Intercom	76	FRANCHEVILLE	CDC Sources de l'Orne	154
MONTS SUR ORNE	Argentan Intercom	943	LA BELLIERE	CDC Sources de l'Orne	121
MOULINS SUR ORNE	Argentan Intercom	309	LE CERCUEIL	CDC Sources de l'Orne	139
NEAUPHE SUR DIVE	Argentan Intercom	132	LE CHÂTEAU D'ALMENECHES	CDC Sources de l'Orne	208
NECY	Argentan Intercom	524	MEDAVY	CDC Sources de l'Orne	151
OCCAGNES	Argentan Intercom	647	MONTMERREI	CDC Sources de l'Orne	522
OMMOY	Argentan Intercom	127	MORTREE	CDC Sources de l'Orne	1063
RANES	Argentan Intercom	1058	BAZOUCHES AU HOULME	CDC val d'orne	485
RI	Argentan Intercom	167	CHAMPCERIE	CDC val d'orne	155
RONAI	Argentan Intercom	156	GIEL COURTEILLES	CDC val d'orne	435
SAI	Argentan Intercom	216	HABLOVILLE	CDC val d'orne	321
SARCEAUX	Argentan Intercom	1053	MENIL GONDOUIN	CDC val d'orne	172
SEVIGNY	Argentan Intercom	311	MENIL HERMEI	CDC val d'orne	203
SEVRAI	Argentan Intercom	251	MENIL VIN	CDC val d'orne	54
ST BRICE SOUS RANES	Argentan Intercom	135	NEUVY AU HOULME	CDC val d'orne	217
ST GEORGES D'ANNEBECQ	Argentan Intercom	143	PUTANGES LE LAC	CDC val d'orne	2196
ST GERVAIS DES SABLONS	Argentan Intercom	69			
ST LAMBERT SUR DIVE	Argentan Intercom	153			

1.1.2. Types de collectes

Communes ou Communautés de Communes	Hab.	Population en apport volontaire	Population en porte à porte	
			1F/sem	2F/sem
CDC PAYS FERTOIS ET BOCAGE-CARROUGIEN	5 018	3 965	1 053	
ARGENTAN INTERCOM	32 781	3 979	15 033	13 769
CDC-DES-SOURCES-DE-L'ORNE	3 186	736	2 450	
CDC-DU-VAL-D'ORNE	4 238	1 370	2 868	
TOTAL	45 223	10 050	21 404	13 769

Les points de regroupement au nombre de 213 sont équipés de conteneurs de 4,5 m³ vidés avec une fréquence minimum d'une fois par semaine. Cela représente environ 11 000 vidages par an.

6 486 tonnes de déchets ménagers résiduels ont été collectées en porte à porte et 2 714 tonnes en points de regroupement.



1.1.3. Déchèteries

Fin 2018, 7 déchèteries étaient en fonctionnement sur le territoire du SITCOM :

Communes	Adresses	Déchets acceptés
Argentan	Rue de la Saponite	Déchets verts, ferrailles, inertes, encombrants, cartons, mobilier, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, bois, DEEE*
Mortrée	Route de Montmerrei	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, amiante, bois, DEEE*
Putanges le Lac	Zone artisanale	Encombrants, ferrailles, inertes, végétaux, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Trun	Chemin de Caen	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, amiante, bois, DEEE*
Chahains	Route de Roupperroux	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Rânes	Route de Carrouges	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Ecouché les Vallées	Villeneuve	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, mobilier, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, bois, DEEE*

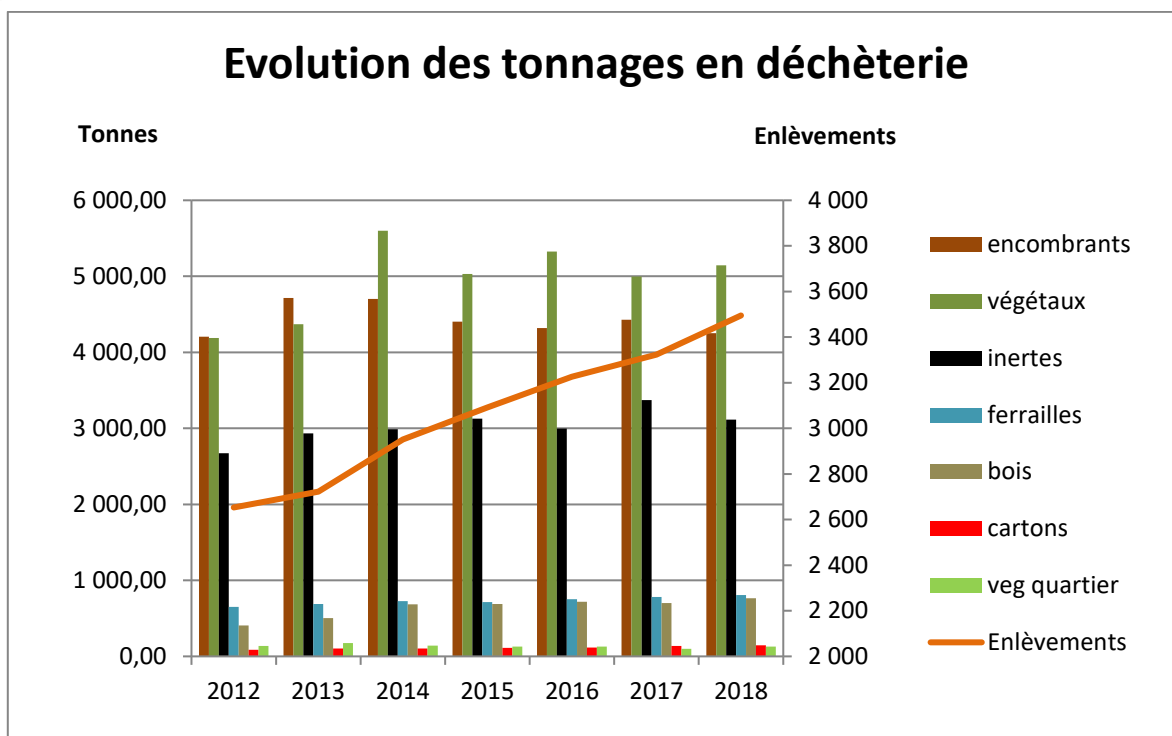
* DEEE = Déchets d'équipements électriques et électroniques

Les déchèteries sont gardiennées et ouvertes du mardi au samedi aux horaires suivants :

- Argentan : du 1^{er} avril au 30 septembre de 9h à 13h et de 14h à 19h, du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Trun, Putanges, Mortrée, Ecouché : du 1^{er} avril au 30 septembre de 9h à 12h et de 14h à 19h, du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 14h et de 14h à 17h
- Rânes : du 1^{er} avril au 30 septembre les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h, du 1^{er} octobre au 31 mars les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Chahains : du 1^{er} avril au 30 septembre les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h, du 1^{er} octobre au 31 mars les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les tonnages déposés ont été les suivants :

		encombrants	végétaux	cartons	inertes	Ferrailles	Bois	mobilier
Totaux 2018	Tonnes	4 250	5 145	146	3 114	805	764	316
	Enlèvements	1 160	1 273	79	308	237	231	127
Variation 2017/2018	Tonnes	- 4,1%	+ 3%	+ 6,6%	- 7,6%	+ 3,2%	+ 8,7%	+ 21,5%
	Enlèvements	+ 3,2%	+ 8,3%	+1,3%	- 4,9%	- 1,3%	+ 9%	+ 42,7%
Totaux 2017	Tonnes	4 430	4 997	137	3 371	780	703	260
	Enlèvements	1 124	1 175	78	324	240	212	89
Variation 2016/2017	Tonnes	+ 2,6%	-6,1%	+19,6%	+12,5%	+3,7%	-1,9%	+5,7%
	Enlèvements	+5,9%	-1%	+7%	+10,6%	+0,4%	+3%	+1,1%
Totaux 2016	Tonnes	4 317	5 324	115	2 998	752	717	246
	Enlèvements	1 061	1 187	73	293	239	206	88
Variation 2015/2016	Tonnes	- 2%	+ 5,8%	+3,6%	-4,1%	+5,5%	+4,4%	+373%
	Enlèvements	- 0,9%	+ 6%	-1,4%	-1,7%	+3,9%	+3,5%	+283%
Totaux 2015	Tonnes	4 403	5 031	111	3 127	713	687	52
	Enlèvements	1 071	1 120	74	288	230	199	23
Variation 2014/2015	Tonnes	- 6,4%	- 10,2%	+ 6,7%	+ 4,6%	- 1,7%	+ 0,6%	
	Enlèvements	+ 0,5%	+ 3,4%	+ 45,1%	+ 12,1%	+ 1,8%	+ 9,3%	
Totaux 2014	Tonnes	4 702	5 601	104	2 989	725	683	
	Enlèvements	1 066	1 083	51	257	226	182	
Variation 2013/2014	Tonnes	-0,3%	+23,2%	-1%	+1,9%	+5,4%	+35,2%	
	Enlèvements	-1,6%	+7,8%	-27,1%	+15,2%	+6,1%	+43,3%	
Totaux 2013	Tonnes	4 717	4 547	105	2 934	688	505	
	Enlèvements	1 085	1 005	70	223	213	127	
Variation 2012/2013	Tonnes	+12,2%	+5,1%	+20,7%	+9,8%	+5,8%	+24,4%	
	Enlèvements	+3,7%	+7,3%	-9,1%	-3,9%	+0,5%	-5,2%	



1.1.4. Collectes séparatives

L'ensemble des communes sont concernées par le programme de collecte sélective des emballages ménagers recyclables et des journaux/magazines.

Au 1^{er} octobre 2016, les flux de collecte ont été modifiés afin d'intégrer les consignes de tri élargies sur les plastiques. Depuis cette date, tous les emballages peuvent être triés en deux flux :

- ✓ Monoflux : journaux, magazines et tous les emballages quelle que soit leur matière (plastique, carton, métal, papier), hors verre ;
- ✓ Emballages en verre.

Le monoflux est collecté soit en apport volontaire dans points tri équipés de conteneurs (122 points de collecte), soit en camion benne dans les communes suivantes :

Argentan	Ensemble de la commune
Boucé	Bourg aggloméré de la commune
Carrouges	Bourg aggloméré de la commune
Ecouché les Vallées	Bourg aggloméré de la commune
Mortrée	Bourg aggloméré de la commune
Putanges le Lac	Bourg aggloméré de la commune
Rânes	Bourg aggloméré de la commune
Sarceaux	Ensemble de la commune
Trun	Bourg aggloméré de la commune

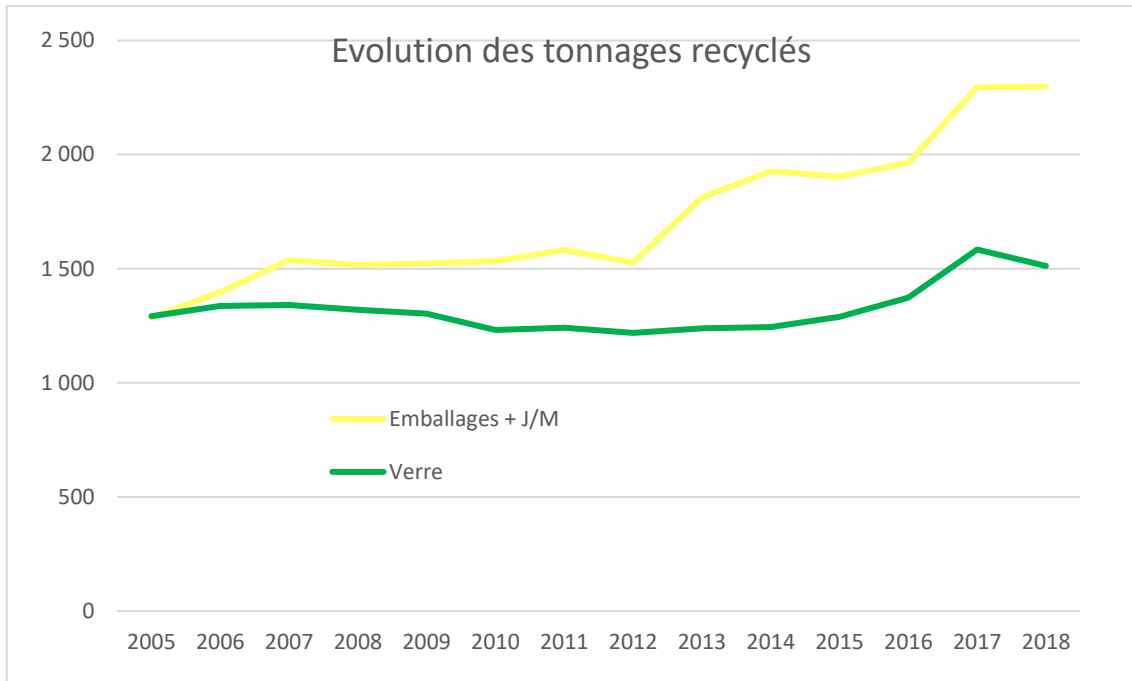
Pour ces communes le monoflux des quartiers d'habitat individuel sont collectés en porte à porte en sacs transparents jaunes. Ces sacs sont collectés une fois par semaine. Les quartiers d'habitat vertical sont équipés de bacs roulants à ouverture limitative sur le couvercle jaune. Ces bacs sont installés soit dans les locaux existants soit en extérieur à la sortie de l'immeuble.

Dans tous les cas, le verre reste collecté en apport volontaire dans des conteneurs de 3 à 5m³ insonorisés (166 conteneurs installés).

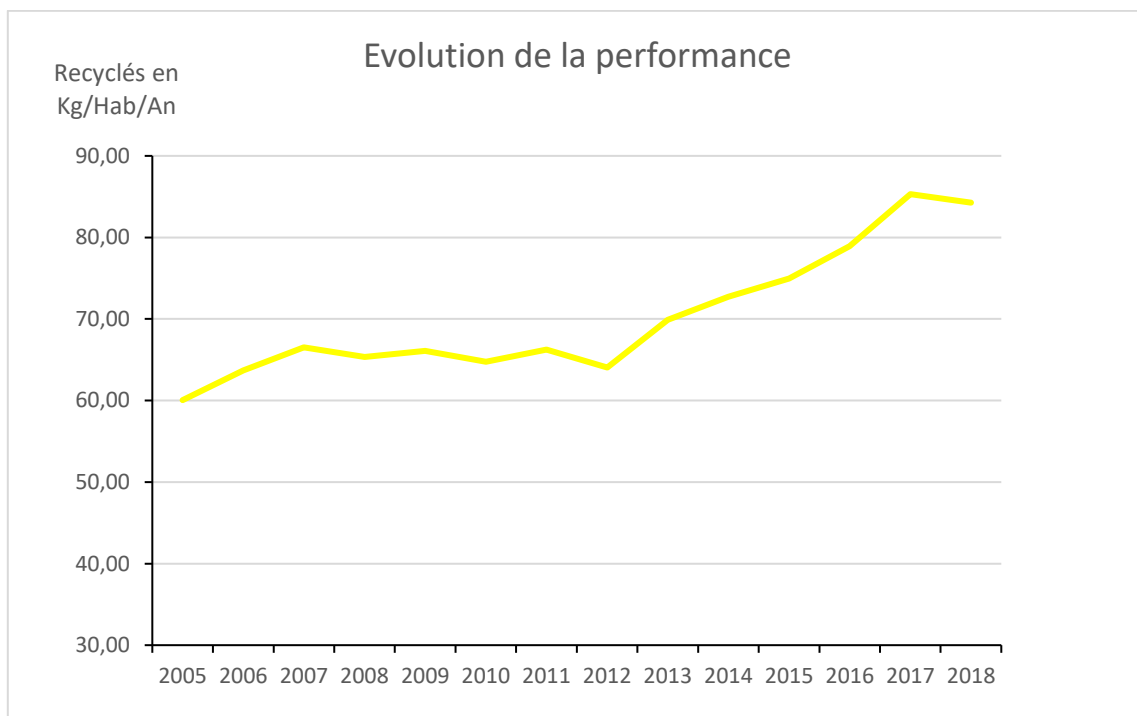
Les résultats de la collecte sélective sont les suivants (en tonnes) :

J/M : journaux/magazines EMR : Emballages Ménagers Recyclables (cartons) Gros Mag. : Gros de magasin
Cartons DIB : Cartons bruns ELA : Emballages pour Liquides Alimentaires (briques alimentaires) Plast. : Flacons plastique

	J/M	EMR	Gros Mag.	Cartons DIB	ELA	Acier	Alu	Plast.	Refus	tot mono	Verre	Total recyclé (en tonnes)	Total non recyclé		
2008	1 018	203		64	34	74	2	121	109	1 516	1 321	2 837	96,30%	109	3,70%
2009	927	182	95	55	34	78	2	150	169	1 523	1 303	2 826	94,35%	169	5,65%
2010	940	192	103	55	28	77	2	137	194	1 533	1 233	2 766	93,45%	194	6,55%
2011	928	185	137	72	40	77	2	142	218	1 583	1 242	2 825	92,82%	218	7,18%
2012	800	267	148	87	31	73	1	119	241	1 526	1 219	2 745	91,94%	241	8,06%
2013	941	363	132	105	35	72	3	162	230	1 812	1 239	3 051	93,00%	230	7,00%
2014	860	450	90	104	61	118	4	242	250	1 928	1 245	3 173	92,69%	250	7,31%
2015	929	375	48	111	63	110	8	260	280	1 904	1 290	3 194	91,93%	280	8,07%
2016	919	455	47	115	42	115	7	266	343	1 964	1 374	3 338	90,69%	343	9,31%
2017	1 075	508	120	137	33	106	6	309	296	2 295	1 584	3 879	92,92%	296	7,08%
2018	1 009	540	182	146	36	87	8	291	337	2 298	1 512	3 811	91,87%	337	8,13%



Pour l'année 2018, la collecte sélective a permis de recycler en moyenne 84,26 Kg/Hab.



1.1.5. Collecte des déchets ne provenant pas des ménages

Les déchets produits par les commerçants et assimilables par leur volume et leurs caractéristiques aux déchets ménagers sont collectés dans le cadre des collectes classiques.

Les déchets des artisans sont acceptés dans les déchèteries moyennant la signature d'une convention de dépôt. Les apports sont enregistrés et facturés mensuellement selon le barème suivant :

Déchets banals

Catégorie 1 : Métaux => 4€ par m³ entamé

Catégorie 2 : déchets de bois => 8€ par m³ entamé

Catégorie 3 : végétaux => 12€ par m³ entamé

Catégorie 4 : déchets inertes (gravats) => 15€ par m³ entamé

Catégorie 5 : déchets encombrants ou en mélange => 20€ par m³ entamé

Déchets spéciaux

Catégorie A : Peintures, solvants, colles, radiographies filtres à huiles, batteries, acides, bases et emballages souillés => 1€ par Kg entamé

Catégorie B : pesticides, herbicides, aérosols => 2€ par Kg entamé

Catégorie C : produits mercuriels et produits non identifiés => 5€ par Kg entamé

Détails des dépôts facturés en mètres cubes fin 2018 :

année	Encombrants	Végétaux	Ferraille	Inertes	Bois
2008	2259	3447	44	264	43
2009	2067	3657	37	125	40
2010	2193	1221	54	138	14
2011	1525	849	35	107	12
2012	2 223	1 231	84	229	95
2013	1 651	1 103	46	217	62
2014	1 196	1 189	15	158	61
2015	1 170	1 164	32	163	145
2016	679	828	21	134	40
2017	640	397	17	199	18
2018	844	382	32	140	53

1.2. Indicateurs relatifs au traitement des déchets

Les déchets ménagers ainsi que les encombrants subissent une rupture de charge sur le quai de transfert du SITCOM à Argentan, puis sont enfouis dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) des Ventes de Bourse. Les déchets inertes ont été traités aux Carrières de Vignat.

Les déchets verts sont traités sur une plateforme située à Fontenai sur Orne pour valorisation par compostage.

Les ferrailles sont valorisées par la Lefeuvrier.

Les huiles et les déchets spéciaux sont dirigés vers différentes filières spécifiques pour traitement, valorisation et/ou stabilisation.

Les déchets recyclables sont acheminés jusqu'au centre de tri Valorpole au Mans où ils sont conditionnés avant acheminement jusqu'aux repreneurs désignés par Citéo.

L'ISDND des Ventes de Bourse dispose d'une capacité de traitement de 120 000 tonnes/an. Elle est certifiée ISO 14000.

2. Indicateurs financiers

2.1. Modalités d'exploitation du service

L'ensemble des opérations de collecte et de traitement font l'objet de marchés publics de prestation de service à l'exception de l'exploitation des déchèteries et de la collecte sélective en porte à porte qui sont effectués en régie.

Les marchés de collecte des déchets ménagers et de collecte des déchets recyclables en apport volontaire sont attribués à SEP.

Le marché de collecte des déchets ménagers en porte à porte est attribué à SPHERE.

Les marchés de traitement des déchets ménagers et encombrants et de tri des recyclables sont attribués à SUEZ.

Le marché de traitement des déchets verts est attribué à la Sarl RTC.

Le marché d'enlèvement et de traitement des déchets spéciaux est attribué à la société Madeline SA.

2.2. Montants des dépenses du service

Résultat de l'exécution du budget 2018 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 323 289,52€	4 955 246,98€
Investissement	1 215 886,05€	1 499 555,93€
Résultats reportés N-1	0€	445 390,73€
Solde d'investissement N-1	0€	626 790,66€
Total des réalisations	6 539 175,57€	7 526 984,30€

Les montants TTC des principales prestations rémunérées à des entreprises sont les suivants :

	Collecte des déchets ménagers	Traitement des déchets ménagers	Transfert des déchets	Collecte sélective	Tri des déchets recyclables	Traitement des déchets de déchèterie	TOTAL
2007	789 188€	752 239€		258 165€	205 618€	509 739€	2 514 949€
2008	887 507€	774 154€		284 327€	117 034€	383 948€	2 446 970€
2009	870 924€	733 378€		322 709€	123 014€	386 124€	2 436 149€
2010	895 464€	728 376€		287 117€	128 095€	349 230€	2 388 282€
2011	860 227€	707 507€		310 913€	153 273€	384 048€	2 415 968€
2012	936 709€	650 920€		372 913	190 744€	303 154€	2 454 440€
2013	875 378€	641 866€	208 070€	244 081€	233 946€	315 166€	2 310 437€
2014	858 320€	576 854€	193 861€	153 953€	299 042€	474 049€	2 556 079€
2015	828 905€	522 343€	151 097€	142 434€	293 717€	494 820€	2 433 316€
2016	776 040€	509 572€	187 630€	159 834€	344 504€	505 668€	2 483 248€
2017	1 124 835€	509 029€	165 300€	221 067€	458 414€	493 998€	2 972 643€
2018	1 128 804€	570 121€	159 000€	277 239€	500 555€	501 902€	3 137 621€

2.3. Autres indicateurs financiers

2.3.1. Régie de rotation de bennes de déchèterie

	2017		
	enlèvements SITCOM	enlèv. Prestataire	tonnages
divers	1 124		4 430
ferrailles	240		780
végétaux	1 256		5 097
gravats	324		3 371
cartons	78		137
bois	158	54	703
TOTAL	3 180	54	14 518
assurance	2 809 €		
Carburant	37 729 €		
Amortissement	82 288 €		
Salaires	147 949 €		
maintenance	31 830 €		
divers (EPI, ...)	25 396 €		
TOTAL	328 001 €		
coût par rotation	101,42 €		
coût par tonne	22,59 €		

	2018		
	enlèvements SITCOM	enlèv. Prestataire	tonnages
divers	1 160		4 250
ferrailles	237		805
végétaux	1 355		5 275
gravats	308		3 114
cartons	79		146
bois	150	81	764
TOTAL	3 289	81	14 354
assurance	4 050 €		
Carburant	45 826 €		
Amortissement	82 251 €		
Salaires	153 922 €		
maintenance	30 413 €		
divers (EPI, ...)	27 574 €		
TOTAL	344 036 €		
coût par rotation	102,09 €		
coût par tonne	23,97 €		

2.3.2. Montants des recettes reçues d'organismes extérieurs

	Soutiens éco organismes	Revente matériaux aux filières	Facturation apports en déchèterie	TOTAL
2008	185 878€	159 630€	67 403€	412 911€
2009	158 432€	83 674€	68 541€	310 647€
2010	198 501€	100 088€	42 064€	340 653€
2011	284 850€	246 235€	48 818€	579 903€
2012	299 813€	164 890€	51 786€	516 489€
2013	308 147€	203 779€	39 746€	551 672€
2014	529 984€	247 234€	31 149€	808 367€
2015	463 698€	224 869€	37 120€	725 687€
2016	577 564€	274 356€	22 046€	873 966€
2017	611 319€	262 712€	14 187€	888 218€
2018	460 291€	246 826€	23 676€	730 793€

2.3.3. Autres recettes

La revente pour valorisation des ferrailles a représenté pour l'année 2018 une recette de 87 822€ (88 439€ en 2017, 57 277€ en 2016, 58 500€ en 2015, 75 664€ en 2014, 96 805€ en 2013).

La redevance spéciale d'enlèvement des déchets ménagers, perçue auprès des organismes publics et des professionnels de 3 communautés de communes a généré les recettes suivantes :

- Argentan Intercom : 240 668€
- Communauté de communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien : 16 721€
- Communauté de communes du Val d'Orne : 6 785€
- Communauté de communes des sources de l'Orne : 173€

3. Conclusion

En termes de tonnages, l'année 2018 voit une légère augmentation du tonnage de déchets ménagers collectés et de la production par l'habitant, due à l'apport volontaire. Concernant la collecte sélective, les tonnages recyclés sont légèrement en diminution mais uniquement du fait d'un reste de stock de verre non livré en fin d'année, car pour les autres matériaux, les tonnages sont stables. Les volumes collectés en déchèterie restent stables, l'augmentation des apports en végétaux étant compensée par une diminution des encombrants et des déchets inertes.